

Le tourisme ligérien confirme son dynamisme et rebondit

Insee Analyses Pays de la Loire • n° 110 • Février 2023



Dans les Pays de la Loire, entre avril et septembre 2022, la fréquentation touristique augmente de 4,9 % par rapport à la saison estivale 2019, déjà très dynamique. Cette fréquentation est portée par les campings, avec un attrait marqué des touristes français pour l'offre haut de gamme. Les nuitées hôtelières sont également en hausse. Les hôtels du littoral et de l'espace rural sont notamment privilégiés par une clientèle étrangère dont la fréquentation dépasse nettement son niveau de 2019 (+ 3,3 %). Ce rebond de fréquentation se confirme dans les chiffres d'affaires des hébergements et de la restauration, qui retrouvent ou dépassent leur niveau d'avant-crise. Cette activité touristique soutenue en 2022 donne lieu à un niveau record d'emplois salariés dans le secteur de l'hébergement-restauration, malgré des problèmes de recrutement accentués.

Fortement affecté par la crise sanitaire pendant deux ans, le tourisme ligérien dépasse son niveau d'avant-crise sur la saison estivale 2022. Pourtant, la fréquentation était déjà très favorable durant la saison 2019 ► [pour en savoir plus](#). Dans les Pays de la Loire, entre avril et septembre 2022, les hébergements collectifs touristiques enregistrent 20,9 millions de **nuitées**, soit + 4,9 % par rapport à la même période de 2019. Cette hausse de fréquentation est supérieure à la moyenne nationale (+ 2,3 %) et est la 4^e plus élevée après la Bretagne, la Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes ► [figure 1](#). Les littoraux du nord et du nord-ouest peuvent notamment bénéficier d'une clientèle française en quête d'une relative fraîcheur face aux épisodes caniculaires. La hausse notoire du prix de l'essence peut également inciter la clientèle résidente à privilégier un tourisme de proximité. La région conserve ainsi son 7^e rang en nombre de nuitées.

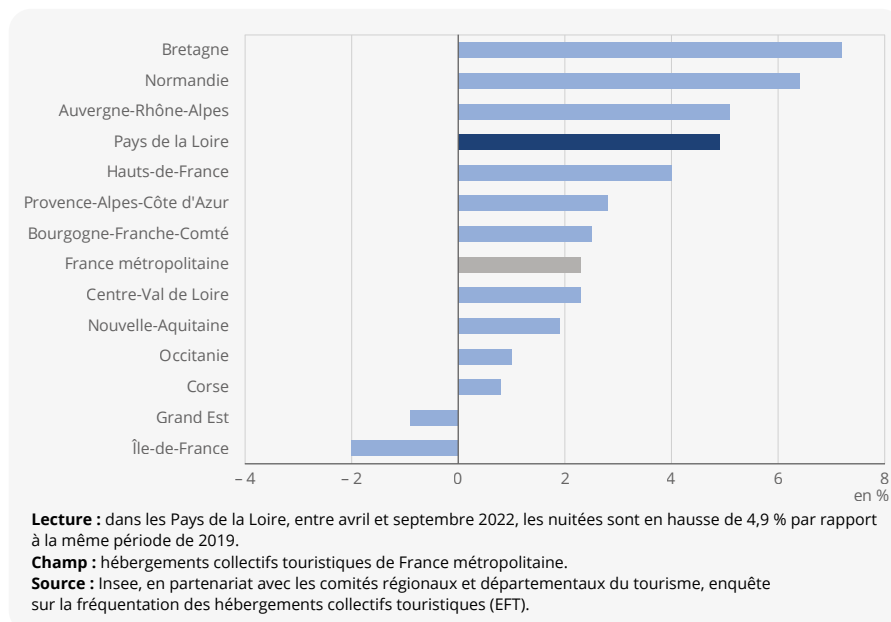
Si la fréquentation des **résidents** était déjà en hausse dans la région avant la crise sanitaire, notamment sur le littoral et dans l'espace rural, cet afflux se confirme sur la saison 2022 (+ 5,7 % contre + 5,2 % en France métropolitaine). En outre, la clientèle **non-résidente** retrouve son niveau de fréquentation de 2019 sur la saison, alors

qu'elle est encore en retrait en France métropolitaine (- 4,3 %). Toutefois, la part des nuitées étrangères reste moindre dans les hébergements de la région que dans les autres régions métropolitaines (14 % contre 29 % en France métropolitaine).

Une hausse de fréquentation portée par les campings

L'offre des campings est particulièrement importante dans la région : 64 % de l'ensemble des nuitées, contre 42 %

► 1. Évolution des nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme entre avril et septembre 2022 par rapport à la saison 2019



En partenariat avec :

en moyenne nationale. Si la hausse de fréquentation dans les campings ligériens était particulièrement importante en 2019, la saison estivale 2022 va au-delà avec 13,4 millions de nuitées entre avril et septembre, soit + 7,2 %. Celle-ci est proche de la France métropolitaine (+ 7,5 %), mais est néanmoins inférieure aux autres régions du littoral nord-ouest (+ 16,5 % en Normandie et + 12,1 % en Bretagne). La Bretagne dépasse désormais les Pays de la Loire en nombre de nuitées dans les campings.

La fréquentation des résidents contribue principalement à cette hausse (+ 8,4 % contre + 10,1 % en moyenne nationale). La fréquentation des non-résidents augmente légèrement par rapport à la saison 2019 (+ 1,0 % contre + 1,3 % en France métropolitaine). Le *Brexit* pénalise notamment l'activité des tour-opérateurs anglais travaillant avec des campings de la région. Par conséquent, les Britanniques ne retrouvent pas leur niveau de fréquentation d'avant-crise (- 16,3 % par rapport à 2019) et cèdent la première place aux Néerlandais qui retrouvent une fréquentation équivalente à 2019. Les Allemands sont nettement plus présents qu'en 2019 (+ 44,4 % sur la saison), comme au niveau national, et prennent la 3^e place. Les Belges sont au même niveau de fréquentation qu'avant la crise sanitaire, et se classent en 4^e position.

La fréquentation dans les campings ligériens est supérieure à 2019 dès avril (+ 5,1 %). Le mois de mai est particulièrement favorable (+ 37,0 %) grâce à une météo nettement plus clémente qu'en 2019. Seul le mois d'août enregistre une hausse plus modérée (+ 1,4 %) avec une clientèle étrangère en retrait (- 4,0 %). La météo estivale se prolonge en septembre et profite aux campings de la région (+ 26,1 %).

Les campings haut de gamme du littoral privilégiés par les touristes

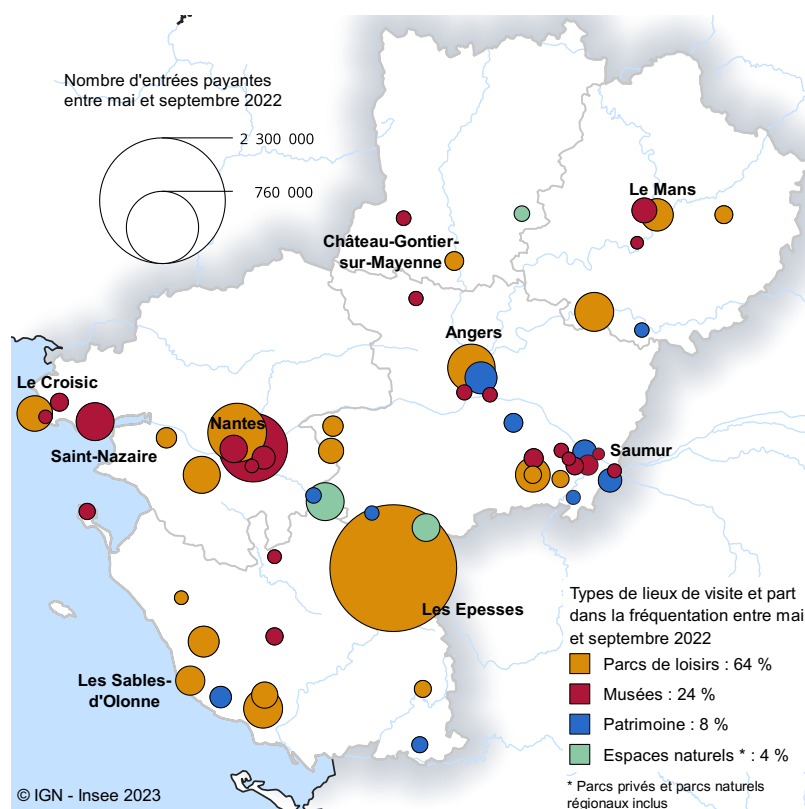
Comme avant la crise sanitaire, la demande est plus forte pour les campings haut de gamme. Près de sept nuitées sur dix ont lieu dans ces campings. Dans la région, la hausse de fréquentation est exclusivement portée par ces campings classés 4 ou 5 étoiles (+ 13,2 %) au détriment des campings 3 étoiles (- 4,7 %). Si la clientèle française privilégie le haut de gamme, la clientèle étrangère, quant à elle, est plus présente qu'en 2019 dans les 3 étoiles.

La reprise est plus marquée dans les campings de Loire-Atlantique qui enregistrent une hausse de fréquentation élevée de 12,1 % sur la saison 2022 par rapport à 2019. Le littoral et les campings qui longent la *Loire à Vélo* sont privilégiés aussi bien par les touristes français

► Encadré 1 – Lieux de visite : un niveau de fréquentation supérieur à celui de la saison 2019

Dans les Pays de la Loire, la fréquentation des lieux de visite est particulièrement dynamique et dépasse son niveau d'avant-crise. En effet, entre mai et septembre 2022, 8 millions de visiteurs poussent les portes des 70 plus grands sites ligériens, soit une hausse de 30 % par rapport à 2019, à panel constant. Les parcs de loisirs enregistrent 64 % des entrées payantes et confirment leur dynamisme. Les musées ligériens sont également attractifs (+ 41 % de visites par rapport à 2019), et après deux années perturbées, ponctuées d'annulations ou reports, les événements font un retour remarqué.

► Nombre d'entrées payantes entre mai et septembre 2022 dans les grands lieux de visite des Pays de la Loire partenaires du réseau StaRT



Champ : les sites représentés ici sont ceux enregistrant plus de 20 000 entrées payantes et répondant à l'enquête réseau StaRT réalisée par l'Observatoire régional du tourisme.

Sources : ORT ; Réseau StaRT.

qu'étrangers. La hausse est un peu moins soutenue dans les campings vendéens (+ 5,1 % sur la saison) avec notamment une fréquentation moins favorable en août (- 0,9 %).

La demande est également plus forte pour les emplacements équipés (+ 11,3 %), alors que la fréquentation des emplacements nus est au même niveau qu'en 2019.

La fréquentation hôtelière retrouve des couleurs

Entre avril et septembre 2022, 4,6 millions de nuitées sont enregistrées dans les hôtels ligériens, soit + 1,2 % par rapport à la saison estivale 2019, alors que la fréquentation en France métropolitaine est légèrement inférieure à l'avant-crise (- 1,0 %). La hausse de fréquentation dans la région est la 3^e plus forte après Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Si la hausse de fréquentation de la clientèle française est plus modérée (+ 0,9 % contre + 2,8 % en France métropolitaine), la clientèle étrangère privilégie les hôtels ligériens. En effet, les Pays de la Loire sont la seule région où le nombre de nuitées des non-résidents augmente (+ 3,3 %), alors qu'il reste loin de son niveau d'avant-crise au niveau national (- 7,0 %).

Les Britanniques sont de retour dans les hôtels ligériens. Plus présents qu'en 2019 (+ 4,3 %), ils occupent la 1^{re} place. Ils ont notamment privilégié les hôtels du Maine-et-Loire, de la *Loire à Vélo* et du littoral de Loire-Atlantique. La clientèle belge reste à la 2^e place avec un niveau de fréquentation similaire à l'avant-crise. Les Allemands, toujours à la 3^e place, continuent néanmoins d'être moins présents dans les hôtels (- 3,5 %), au profit des campings.

La fréquentation dans les hôtels de Loire-Atlantique est en retrait par rapport à 2019

(- 2,9 % sur la saison). Les nuitées baissent notamment sur le littoral nord (- 1,8 %), sur la portion départementale de la Loire à Vélo (- 5,3 %) et dans l'agglomération de Nantes qui peine à retrouver son niveau d'avant-crise (- 8,3 %). Si la clientèle d'affaires est de retour dans la métropole nantaise (+ 4 points par rapport à la saison 2019), le tourisme d'agrément fait défaut. À l'inverse, la saison est très favorable dans les hôtels du Maine-et-Loire (+ 5,9 %), avec notamment un afflux de la clientèle étrangère (+ 17,3 %). Les agglomérations d'Angers et Saumur enregistrent notamment un nombre de nuitées record (respectivement + 7,1 % et + 11,2 % par rapport à 2019) malgré une clientèle d'affaires moins présente. La fréquentation est également en hausse dans les hôtels mayennais (+ 12,8 %) et vendéens (+ 4,0 %). Les hôtels sarthois, quant à eux, se rapprochent de leur niveau de fréquentation d'avant-crise. Comme dans l'hôtellerie de plein air, les touristes français privilégient les établissements haut de gamme (+ 13,9 %), alors que les touristes étrangers sont plus présents dans les 3 étoiles (+ 8,0 %).

Dans la région, **les autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) enregistrent 2,9 millions de nuitées entre avril et septembre 2022, soit un niveau proche de 2019 (+ 0,4 %). En France métropolitaine, la fréquentation reste en deçà de son niveau d'avant-crise (- 1,8 %). Si la clientèle française est plus présente (+ 2,1 % contre + 0,4 % au national), les étrangers peinent à revenir (- 10,6 % contre - 11,6 % en France métropolitaine). La saison est particulièrement favorable aux AHCT de Loire-Atlantique (+ 5,6 %), tandis que la fréquentation dans les AHCT vendéens reste loin de son niveau de 2019 (- 5,3 %).

Une reprise d'activité plus favorable aux campings qu'aux hôtels et restaurants

Amorcée dès le second semestre 2021, la reprise d'activité dans le tourisme se confirme avec la progression des chiffres d'affaires dans les établissements touristiques par rapport à l'avant-crise, même si cette augmentation s'explique en partie par la hausse des prix.

Les campings, moins affectés par la crise sanitaire ces deux dernières années, ont une reprise d'activité plus forte que les hôtels et les restaurants ► **figure 2**. La hausse de fréquentation élevée dans les campings ligériens se confirme avec une nette hausse de leur chiffre d'affaires par rapport à l'avant-crise. En effet, fin septembre, le chiffre d'affaires des 12 derniers mois des campings de la région augmente de 18 % par rapport à 2019. Cette hausse est néanmoins inférieure à la moyenne nationale (+ 21 %).

► Encadré 2 – La pratique du vélo sur les itinéraires cyclables des Pays de la Loire : une tendance en hausse

Entre janvier et septembre 2022, la fréquentation des grands itinéraires cyclables des Pays de la Loire est en hausse par rapport à 2019 (+ 15,2 % de passages à vélo). Le nombre de passages à vélo augmente notamment sur la portion régionale de la *Vélo Francette* (+ 9,3 %) et de la *Vélodyssée* (+ 15,3 %).

La *Loire à Vélo* connaît aussi un bel engouement avec 442 720 passages de cyclistes, loisirs et touristes enregistrés entre mai et septembre 2022, soit + 23,7 % par rapport à la même période de 2019. La pratique du vélo s'installe durablement et n'est pas seulement due à la crise sanitaire. Elle tend d'ailleurs à se répartir sur l'ensemble de l'année avec une hausse des passages sur l'ensemble des mois, hormis en février.

Les hôtels sont plus impactés que les campings par la crise sanitaire. Ils ne retrouvent leur niveau d'activité d'avant-crise qu'à partir du printemps 2022. Comme la fréquentation, le chiffre d'affaires des hôtels ligériens est en légère hausse : fin septembre, leur chiffre d'affaires des 12 derniers mois augmente de 2 % par rapport à l'année 2019, comme en France. La hausse d'activité est plus marquée dans les hôtels vendéens, en raison d'un moindre impact de la crise sanitaire et d'une saison hôtelière favorable. Fin septembre, le chiffre d'affaires des 12 derniers mois des hôtels vendéens augmente de 9 % par rapport à l'année 2019.

Cette forte affluence dans les hébergements bénéficie également à la restauration où les chiffres d'affaires retrouvent leur niveau d'avant-crise sur un an, alors qu'ils sont en légère hausse au national (+ 1 %). Fin septembre, seuls les restaurants du Maine-et-Loire enregistrent une hausse d'activité sur les 12 derniers mois par rapport à 2019 (+ 3 %).

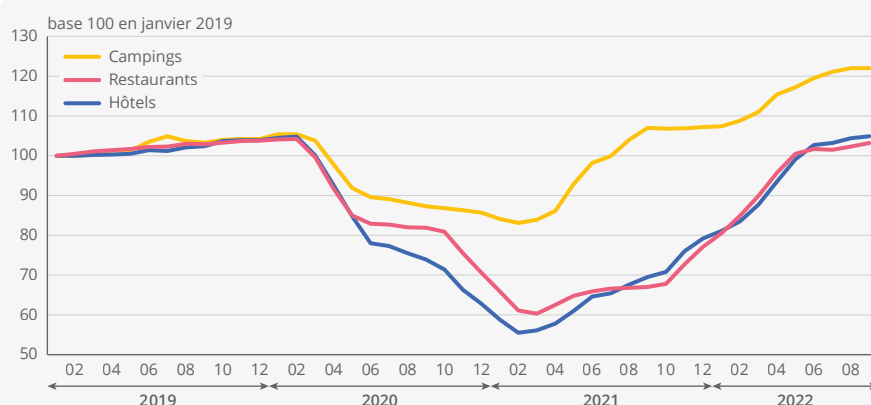
L'analyse des évolutions des paiements par carte bancaire CB par les résidents dans l'hôtellerie et la restauration confirme une augmentation des dépenses dès le début de la saison estivale dans la région comme au niveau national. Cependant,

l'accélération de la hausse des prix et le recours accru à ce moyen de paiement expliquent aussi en partie cette hausse. La hausse des paiements CB est nettement plus marquée en Vendée et en Maine-et-Loire, départements où la saison estivale est particulièrement favorable.

Un niveau record d'emplois salariés malgré des problèmes de recrutement accentués

Pôle emploi, via l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) 2022, a prévu un volume de recrutement inédit en 2022, notamment dans les métiers de l'hébergement et de la restauration. Fin 2021, les projets de recrutements déclarés par les établissements du secteur pour 2022 sont en hausse de 21 % dans la région par rapport à 2019. Ce besoin de main-d'œuvre se confirme dans les déclarations d'emplois. En effet, fin septembre 2022, dans les Pays de la Loire, le secteur de l'hébergement et de la restauration compte 54 120 emplois salariés, soit un niveau record, nettement supérieur à fin septembre 2019 (+ 8,5 %), comme en France métropolitaine (+ 8,8 %). Tous les départements enregistrent une hausse de l'emploi salarié dans ce secteur par rapport au 3^e trimestre 2019, mais

► 2. Évolution du chiffre d'affaires des campings, hôtels et restaurants dans les Pays de la Loire



Note : chaque point représente le cumul des chiffres d'affaires des 12 derniers mois.

Champ : unités légales monorégionales pérennes de 2017 à 2022, dont l'activité principale n'a pas changé durant cette période. Chiffres d'affaires non corrigés de l'inflation.

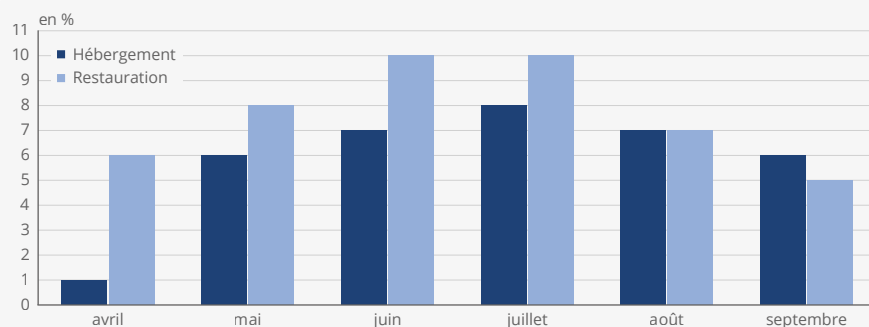
Source : DGFIP ; Insee.

celle-ci est plus conséquente en Vendée (+ 12,3 %) et en Maine-et-Loire (+ 10,1 %) et est moindre dans la Sarthe (+ 5,3 %).

La reprise d'activité et la forte hausse des emplois salariés se reflètent également dans le volume d'heures rémunérées qui est au-dessus de son niveau de 2019 dès le mois d'avril dans les hébergements (+ 1 %) et les restaurants de la région (+ 6 %) ► **figure 3**. La hausse du nombre d'heures rémunérées atteint son maximum dès le mois de juin dans les restaurants ligériens (+ 10 %) et en juillet dans les hébergements (+ 8 % par rapport à juillet 2019).

Les professionnels du secteur expriment néanmoins des difficultés prégnantes à recruter la main-d'œuvre supplémentaire nécessaire, et ce, de manière plus prononcée dans la région qu'au niveau national. En effet, d'après l'enquête BMO 2022, 69 % des entreprises ligériennes du secteur de l'hébergement-restauration jugent « difficiles » les recrutements, contre 63 % en France. Ce ressenti est accentué pour les établissements du Maine-et-Loire (72 %) et de Mayenne (74 %). Les métiers les plus concernés sont ceux de la restauration (serveurs, cuisiniers, etc.). Les employeurs mettent surtout en avant la pénurie des candidats et l'inadéquation des profils.

► 3. Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement et la restauration en 2022 par rapport au même mois de 2019 dans les Pays de la Loire



Source : Insee, Déclaration sociale nominative (DSN), traitement provisoire Insee.

La crise sanitaire a favorisé la transition professionnelle et certains demandeurs d'emploi s'éloignent du secteur pour aller vers des métiers plus compatibles avec leur vie personnelle. ●

Christelle Manceau (Insee) ;
Virginie Guyot (Observatoire régional
du tourisme, Solutions&co)

Retrouvez plus de données en
téléchargement sur www.insee.fr

► Avertissement sur l'emploi salarié localisé

Depuis le premier trimestre 2022, les Estimations trimestrielles d'emploi sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques. Ces différentes révisions sont détaillées dans la [note méthodologique sur l'emploi salarié](#).

► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs touristiques (AHCT)** sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

► Pour en savoir plus

- **Dangerfield O.**, « Fréquentation touristique estivale en 2022 : les campings au-dessus de leur niveau d'avant-crise », *Insee Focus* n° 280, novembre 2022.
- **Manceau C.**, « Saison d'été 2019 : un dynamisme porté par les campings et la clientèle résidant en France », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 97, novembre 2019.
- **Féféu L., Fontaine M.**, « L'emploi et les dépenses touristiques des Pays de la Loire fortement dynamiques », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 78, novembre 2019.
- « Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19 ».

► Sources

L'**enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques**, réalisée par l'Insee, a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation et l'étude de la structure de la clientèle. Elle couvre trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques.

Les données régionales (respectivement départementales) de **chiffre d'affaires** sont issues des déclarations des unités légales dites mono-régionales (respectivement mono-départementales), c'est-à-dire dont tous les établissements constituant cette unité sont situés dans la même région (respectivement dans le même département). Les séries concernent les unités légales mono-régionales (respectivement mono-départementales) pérennes de 2017 à 2022.

Les données des **transactions par carte bancaire** proviennent des données agrégées des cartes bancaires CB qui couvrent l'essentiel du champ. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées afin de respecter les exigences de confidentialité. Les transactions CB analysées au niveau départemental se limitent aux ventes physiques, plus représentatives des dépenses effectivement réalisées au niveau local et n'intègrent pas les transactions à distance, notamment effectuées sur internet. Elles diffèrent donc des données nationales issues de cette même source. Les données utilisées n'intègrent pas les transactions réalisées par des touristes étrangers en France.

Les **estimations trimestrielles d'emploi** synthétisent plusieurs sources d'origine administrative. Elles s'appuient sur les déclarations sociales réalisées par les employeurs et constituent la source de référence pour l'emploi et ses évolutions.

L'estimation du **volume de travail rémunéré** mobilise différentes rubriques de la **déclaration sociale nominative (DSN)** que les entreprises transmettent chaque mois depuis 2017 à un ensemble d'organismes et d'administrations, dont l'Insee. Ce volume de travail rémunéré comprend le volume de travail porté sur le contrat de travail et les heures supplémentaires, mais il exclut les absences non-rémunérées (congé sans solde, arrêt maladie, chômage partiel, etc.).

L'**enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO)** est une enquête réalisée chaque année par Pôle emploi avec le concours du Credoc portant sur 27 000 établissements.

Le **réseau StaRT (Statistiques régionales du tourisme)** est une enquête mensuelle de fréquentation dans les lieux de visite et activités de loisirs (800 établissements partenaires). Cette enquête est pilotée par Solutions&co en collaboration avec les territoires touristiques de la région.

Sur l'**itinéraire « la Loire à Vélo »** dans les Pays de la Loire, 17 compteurs automatiques installés le long de l'itinéraire et sur les principales boucles, permettent aux maîtres d'ouvrage d'obtenir quotidiennement et par horaire, le nombre de passages en un point donné en distinguant les usagers (cyclistes, piétons, etc.).

